

Mesnil-en-Ouche

Au collège, la rentrée scolaire est marquée par le « choc des savoirs »

La réforme annoncée par Gabriel Attal au collège a provoqué de nombreuses mobilisations au cours de l'année. Pour autant, elle doit s'appliquer dès cette rentrée, nécessitant une réorganisation. Exemple au collège Jacques-Daviel de Mesnil-en-Ouche.

Durant l'année scolaire 2023/2024, trois ministres différents se sont succédé. L'année 2024/2025 ne commence pas mieux: il n'y a pas de ministre (seulement une démissionnaire). Cette rentrée est surtout synonyme de changements pour les établissements scolaires: la réforme du « choc des savoirs » [voir encadré], annoncée par Gabriel Attal en décembre 2023, alors ministre de l'Éducation nationale, « **pour élever le niveau de notre école** » (c'est le sous-titre de la réforme), a notamment fait réagir les organisations syndicales et les professeurs toute l'année passée.

Partout en France, et la région de Bernay ne fait pas exception, des mobilisations se sont multipliées pour dénoncer notamment les groupes de niveau (maintenant renommé groupes de besoin) pour les élèves de 6^e et 5^e en français et en mathématiques ou encore le manque de moyens et de personnels déjà criant. Une manifestation du personnel - comme au collège Janine-Vancayzeele à Thiberville - ou des opérations « collège mort » (les parents sont appelés à ne pas envoyer leur enfant à l'école) - dans les établissements Pierre-Brossolette à Brionne et Jacques-Daviel à Mesnil-en-Ouche - ont ponctué l'année scolaire. Malgré les protestations et le contexte politique, la réforme a bien été mise en place dès ce lundi 2 septembre, et a nécessité une nouvelle organisation pour les chefs d'établissement. Exemple au collège Jacques-Daviel de Mesnil-en-Ouche.

Le casse-tête des emplois du temps

« **Chaque année, c'est toujours compliqué** », confirme Yann Gressus, le principal, en parlant des emplois du temps. Cette année, en plus de coordonner toutes les options proposées par le collège (section de langue étrangère, sport étude, mini-entreprise...), une complexification a été ajoutée: un alignement des heures de français et de mathématiques pour les 6^e et 5^e. Mais « **tous les**

élèves ont pu choisir les options qu'ils voulaient prendre, il n'y a pas eu de concession», précise le principal.

Bien que les consignes du ministère de l'Éducation nationale soient les mêmes pour tous les collèges de France, une marge de liberté est donnée aux chefs d'établissement en fonction de la réalité du terrain. La taille humaine du collège de Mesnil-en-Ouche est certes un avantage certain, – il y a seulement trois classes par niveau; 4 h 30 de français et de mathématiques pour les 6e; 4 h 30 de français et 3 h 30 de mathématiques pour les 5e - mais elle n'a pas empêché les problèmes d'effectif côté encadrement. Pour avoir cours en même temps, Yann Gressus a dû faire appel à un professeur de mathématiques supplémentaire. Un professeur à mi-temps, **«qui ne viendra que pour ça»** et qui fera de même au collège de Beaumont-le-Roger. **«J'ai dû aussi m'adapter aux enseignants qui travaillent sur deux établissements différents»**, ajoute le principal.

L'objectif est bien atteint pour lui: être opérationnel le lundi 2 septembre. Un travail que le principal n'a pas pu réaliser sans son équipe, **«qui a pris le taureau par les cornes. Ils se sont aussi mobilisés pour les enfants. Les professeurs se sont naturellement répartis pour savoir quelle classe ils allaient prendre»**. Une nouvelle organisation **«imposée»** pour la nouvelle professeure de français. **«Il est vrai qu'elle arrive en cours de route et elle devra s'adapter au projet conçu»**, admet-il.

Groupe 1, 2 et 3

Depuis quelques semaines, on ne parle plus de **«groupes de niveau»**, mais de **«groupes de besoin»**. Au collège Jacques-Daviel, ils sont nommés 1, 2 et 3. Yann Gressus, l'admet, **«il y a eu une mauvaise utilisation sémantique»**. Pour autant, la composition des groupes de mathématiques et français a bien été faite en fonction des compétences de chaque élève à Mesnil-en-Ouche. Ce qui a été choisi par l'établissement: une répartition en fonction des compétences selon le chapitre étudié (exemples géométrie, nombres et calculs, expression orale, lecture...) pour réaliser **«un travail ciblé sur la compétence»**. **«Les professeurs vont aborder tous les points du programme. Ils auront une temporalité différente, car ils s'adaptent aux difficultés de chacun»**, explique le principal. Le choix a été fait de créer un groupe d'une quinzaine d'élèves pour ceux en difficulté contre une vingtaine pour les deux autres. Une autre organisation a, par exemple, été choisie au collège Croix-Maître-Renault de Beaumont-le-Roger [voir ci-dessous].

Si pour les 5^e, les classes ont pu facilement être constituées, pour les nouveaux arrivants **«nous avons coconstruit un projet avec les instituteurs des écoles alentour. Cela a été le point central de nos conseils école/collège cette année»**, explique Yann Gressus. En plus de prendre en compte les remarques des instituteurs, un petit test a été effectué par les CM2 en visite au collège en juin dernier. **«On ne s'interdit pas de changer les élèves de niveau dans les jours ou les semaines qui suivent la rentrée»**, rassure le principal. De plus, **«avant les vacances, nous prendrons un temps pour réfléchir sur les groupes et leur composition»**.

De nature optimiste, Yann Gressus veut attendre la fin de l'année avant d'émettre un avis sur cette réforme; « **on ne peut pas juger une réforme sans l'avoir appliquée** », dit-il. Il espère mettre en place des points réguliers avec les professeurs pour garantir de bonnes conditions de travail, mais aussi avec les parents.

À la rentrée prochaine, ce système devrait aussi concerner les 4^e et les 3^e. Alors qu'Emmanuel Macron n'a toujours pas annoncé de Premier ministre à l'heure où nous bouclons notre journal, la suite de l'application de la réforme reste en sursis.

Lina Tran



Yann Gressus, le principal du collège Jacques-Daviel de Mesnil-en-Ouche s'est préparé tout l'été pour réaliser tous les emplois du temps.